



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Cambriolages : une situation contrastée pour les commerces

1er janvier au 30 novembre 2014 (chiffres provisoires)	2013	2014	évolution %
ATTEINTES AUX BIENS	13 506	13 288	-1,61%
Gendarmerie Nationale	10 061	10 017	-0,44%
Police Nationale	3 445	3 271	-5,05%

Depuis le 1er janvier, le nombre de faits dans le domaine des atteintes aux biens (AAB) diminue de 1,61 %.

En ce qui concerne les cambriolages, la baisse est de - 6,22 %. Cependant, si les cambriolages dans les résidences principales ont chuté de presque 30 % (-27,69 %), les cambriolages dans les commerces ont augmenté de 10,08 %.

La délinquance générale est stable à St Gilles Croix de Vie, les atteintes aux biens augmentent de 11,07%. Les cambriolages ont été stables tout au long de l'année mais on constate une hausse de 7 faits dans le domaine des commerces ces 3 derniers mois.

Un dispositif qui s'inscrit dans la dynamique de la politique anti-cambriolage mise en place en Vendée

Comme chaque année, les fêtes de fin d'année sont l'occasion de manifestations festives et donc de forte affluence du public. Cette période appelle à la plus grande vigilance notamment dans les commerces.

Surveillance des espaces commerciaux et de leurs abords

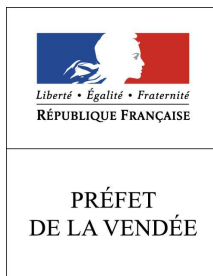
Une attention particulière sera apportée par les forces de sécurité sur ces zones dans le cadre des fêtes de fin d'année.

C'est l'occasion de rappeler les mesures simples de sécurité et de vigilance inscrites dans le cadre de VIGIPIRATE et destinées à renforcer la protection des commerçants:

- faire attention à l'agencement du magasin (emplacement de la caisse, des produits sensibles, de la protection des sorties arrières),

.../...





- vérifier l'état de fonctionnement des installations techniques,
- adopter une attitude visant à réduire les risques (vigilance à l'ouverture et fermeture du magasin, détection d'allées et venues inhabituelles...).

Deux nouveaux dispositifs sont mis à disposition par la gendarmerie nationale



« Stop cambri » à destination du public

Créée et expérimentée en avril 2013 par la gendarmerie de l'Hérault, en partenariat avec l'école d'informatique EPITECH de Montpellier, la conception d'une telle application propre à la gendarmerie constitue une première, au niveau national, pour les forces de sécurité. Elle s'inscrit dans le cadre des expérimentations souhaitées par le Ministre de l'intérieur afin de développer une approche innovante de la prévention de la délinquance sur un phénomène qui frappe et touche particulièrement la population : les cambriolages.

L'application "Stop cambriolages" est disponible pour la grande majorité des Smartphones utilisés sur le marché français et figure sur les plates-formes de téléchargement de Google (version android) et Apple (version IOS).

Informer la population

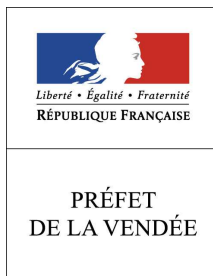
- la page « Prévention », contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir des cambriolages ;
- la page « Départ en vacances », permet à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire, à distance, de manière dématérialisée à l'opération tranquillité vacances ;
- la page « Brigade » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.

Alerter la population

- la page « accueil », contient des messages de prévention liés à l'actualité, alimentés régulièrement par le pôle prévention du groupement de gendarmerie (exemple : ce à quoi il faut penser à l'approche des vacances ou de la période des fêtes...)

.../...





- les notifications (push) envoyées en temps réel, pour prévenir les utilisateurs d'un risque potentiel pendant l'affluence estivale et les manifestations particulières (ex : 14 juillet, grands rassemblements, sites très visités...).
- la page « personnalisation » permettra aux utilisateurs de paramétrer leur application en fonction de leur département d'appartenance et ainsi recevoir les notifications qui les concernent.

« Alerte SMS » à destination des professionnels et collectivités

Alerte SMS est un dispositif de prévention qui permet d'informer les professionnels par SMS des dispositifs mis en place (opération tranquillité vacances, vigilance à certaine période de l'année).

Une logique de sécurité participative : c'est le seul système alerte SMS interactif qui communique en temps réel en toute simplicité entre la Gendarmerie et les professionnels. L'atout de ce dispositif est de permettre une diffusion rapide de l'information, de sensibiliser sur les risques.

Il rompt l'isolement des commerçants et artisans, en les initiant à devenir acteurs de leur sécurité tout en dissuadant les malfaiteurs.

